



AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la session du conseil qui sera tenue le 5 octobre 2015 à 19h, en la salle du conseil située au 45, rue des Saules à Notre-Dame-de-la-Salette, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure relative à la propriété située au 29, chemin Martineau (lot 10-11 du rang 7 Est, Canton de Portland Est.

Cette demande consiste à permettre pour la marge avant du bâtiment secondaire à 1,44 mètres du chemin alors que le règlement 2000-05 exige 15.0 mètres.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de ladite session du 5 octobre 2015.

Donné à Notre-Dame-de-la-Salette, ce 21 septembre 2015.

Mylène Groulx (par intérim)
Directrice générale &
Secrétaire trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mylène Groulx, directrice générale & secrétaire trésorière de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné en affichant une copie dudit avis à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 21 septembre 2015 entre 9h00 et 16h00.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 21^e jour de septembre 2015.

Mylène Groulx (par intérim)